



# Communiqué de presse

Information réglementée  
26 avril 2012

## Notification en vertu de la Loi du 2 mai 2007

### *Avril 2012 - Mise à jour concernant les titres et les droits de vote existants*

**Malines, 26 avril 2012** – Telenet Group Holding SA (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l’article 15 de la Loi du 2 mai 2007 et de l’Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

	25 avril 2012	29 février 2012	Différence
<b>Capital social</b>	€ 12.280.392,23	€ 294.190.333,96	-€ 281.909.941,73
<b>Nombre total de titres conférant à un droit de vote (le dénominateur)</b>	113.593.687	113.516.857	76.830
Actions ordinaires	113.498.814	113.421.984	76.830
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
<b>Nombre total de droits de vote associés à</b>	113.363.335	113.154.351	208.984
Actions ordinaires	113.268.462	113.059.478	208.984
Actions avec un dividende de liquidation non privilégié	94.843	94.843	0
Golden Shares	30	30	0
<b>Warrants et Parts bénéficiaires</b>			
Warrants	4.584.570	5.461.892	-877.322
(Options sur) Parts bénéficiaires	0	346.025	-346.025

Depuis le 29 février 2012, le capital social et le nombre de droits de vote ont été modifiés comme indiqué ci-dessous:

- Le 25 avril 2012, la société a annulé toutes les 800.492 actions propres rachetées sous son Programme de Rachat d’Actions 2012 jusqu’au 24 avril 2012.
- La Société a racheté 10.000 actions propres en plus le 25 avril 2012; le droit de vote lié à ces actions est suspendu.
- le 25 avril 2012 toutes les options sur parts bénéficiaires qui existaient encore à cette date, ont été exercées et ont été converties en 346.025 nouvelles actions ordinaires. En plus, 531.297 Warrants ont été convertis en 531.297 nouvelles Actions ordinaires, avec pour conséquence une augmentation du capital social de € 2.273.667,70 et des primes d’émission de € 5.669.904,77.

- L'assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2012 a décidé d'augmenter le capital social de € 84.995.873,32 par incorporation des primes d'émission, et ensuite de réduire le capital social avec un montant de € 369.179.482,75, sans annulation des actions.

Plus d'information concernant le paiement de dividende et de la réduction du capital est disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be> et dans le communiqué de presse émis en date d'aujourd'hui.

Les droits attachés aux **Golden Shares** et aux **actions avec un dividende de liquidation non privilégié** sont décrits dans les statuts de Telenet, disponibles sur notre site web.

Chaque **Warrant** confère le droit de souscrire à une action ordinaire, aux conditions stipulées dans les plans des warrants de 2007, 2008, 2009 et 2010.

Toute augmentation de la participation au-delà (ou diminution en deçà) des plafonds suivants nécessite qu'une déclaration soit faite à Telenet et à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA, le successeur de la CBFA):

1. plafond statutaire de 3%, tel que défini par les statuts de la Société;
2. 5% ou tout multiple de 5%, comme stipulé par la Loi belge.

Les formulaires de déclaration de transparence sont toujours disponibles sur le site web de la FSMA: <http://www.fsma.be/nl/Supervision/fm/gv/ah/circah/ov.aspx>

Un guide détaillé précisant comment compléter une déclaration de transparence est également disponible sur le site web de la FSMA: [http://www.fsma.be/~/media/Files/circah/NL/gv/ah/cbfa\\_2008\\_16.ashx](http://www.fsma.be/~/media/Files/circah/NL/gv/ah/cbfa_2008_16.ashx)

Le formulaire de déclaration de transparence doit être soumis à:

1. la FSMA (e-mail [trp.fin@fsma.be](mailto:trp.fin@fsma.be) et fax\* +32 2 220 59 12)
2. Telenet (e-mail [investor.relations@staff.telenet.be](mailto:investor.relations@staff.telenet.be) et fax\* +32 15 33 59 59)

\* Pour des raisons de sécurité juridique

Cette information est également disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

#### Contacts

Juridique:	Dieter Nieuwdorp VP Corporate Counsel – Legal <a href="mailto:dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be">dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be</a> Tél.: +32 15 33 58 62 Fax: +32 15 33 59 59 Liersesteenweg 4 – 2800 Mechelen – Belgique	Evelyne Nieuwland Corporate Communications <a href="mailto:evelyne.nieuwland@staff.telenet.be">evelyne.nieuwland@staff.telenet.be</a> Tél.: + 32 15 335 006
Presse:	Stefan Coenjaerts Corporate Communications <a href="mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be">stefan.coenjaerts@staff.telenet.be</a> Tél.: + 32 15 335 006	

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Solutions, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2011 est disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (<http://investors.telenet.be>).